57 | Nov./Décembre 2026

ÉRAGNY

Le Mag'

L'actualité de votre Ville



LE DOSSIER
Prévention et sécurité : agir, protéger, accompagner

FOCUS SUR
Un nouvel équipement pour les sportifs

LA RENCONTRE
Romain Marqué, nouveau capitaine des pompiers

AS FERMETURES
PORTES | FENÊTRES | VOLETS | PORTAILS

VOTRE EXPERT EN FERMETURES



WWW.ASFERMETURES.FR
01 30 65 76 19

RGE QUALIBAT
Votre label de fiabilité

ERICAS

BALLON D'EAU CHAUDE
POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
CHAUDIÈRE

INSTALLATION
ENTRETIEN
DÉPANNAGE

PENSEZ À
LA VISITE D'ENTRETIEN
POUR VOTRE CHAUDIÈRE

AVEC NOTRE CONTRAT CONFORT,
GAGNEZ EN TRANQUILLITÉ.

01 34 01 10 10
ericas.fr

12 BIS RUE DU RENOUVEAU
78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE
ericas.contact@gmail.com

RGE Chauffage+ 2025 · RGE QualiPac 2025 · Manipulateur de fluides frigorigènes · Expert agréé atlantic · Oxenergie

SAFTI
La vie vous réussit

Vendre, acheter,
investir ou préparer l'avenir !

Vous avez une question, une idée
ou simplement envie d'en parler ?



Vous souhaitez vendre votre maison ou votre appartement ?
Acheter votre futur logement ? Réaliser un investissement locatif,
préparer votre retraite ou constituer un patrimoine pour vos enfants ?

Chaque projet immobilier est unique et mérite une écoute attentive,
des conseils personnalisés et une véritable stratégie.

VENTE
Valorisez
Votre bien

ACHAT
Trouvez votre
coup de cœur

INVESTISSEMENT
Construisez
votre patrimoine

RETRAITE
Anticipez
l'avenir

ENFANTS
Aidez-les
à devenir propriétaires

Habitante d'Éragny depuis plus de 30 ans et professionnelle
de l'immobilier depuis plus de 23 ans,
je mets mon expérience et ma connaissance du secteur à votre service
pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet.
De la vente à l'acquisition, de l'investissement à la valorisation
de votre patrimoine, échangeons simplement sur vos envies,
vos objectifs et vos possibilités.

Un projet aujourd'hui,
une nouvelle perspective pour demain.

Vous avez une question, une idée
ou simplement envie d'en parler ?

Et si nous parlions de votre projet immobilier
autour d'un café chez vous ?

PRENEZ RENDEZ-VOUS au :
06 08 52 48 43

Carole Komurcu
Conseillère immobilière indépendante
SAFTI
Éragny et Val-d'Oise

À très bientôt !



ÉDITO

Chères Éragniennes, chers Éragniens,

La sécurité est une condition essentielle de la qualité de vie et du bien-vivre ensemble. Elle est aussi une attente légitime de chacun d'entre vous. À Eragny-sur-Oise, comme vous pourrez le lire dans le dossier de ce magazine, nous en avons fait une priorité, avec une conviction simple : chacun doit pouvoir vivre, se déplacer et profiter de sa ville sereinement.

Garantir la tranquillité publique exige de la présence, de la vigilance et des moyens. C'est pourquoi la Ville agit au quotidien pour renforcer la sécurité de tous : mobilisation de notre police municipale, coopération étroite avec la Police nationale, déploiement de la vidéoprotection, prévention et interventions sur le terrain. Ces dispositifs sont complémentaires et répondent à un même objectif : prévenir les incivilités, lutter contre les comportements délictueux et apporter des réponses concrètes aux préoccupations des habitants.

Parce que la sécurité ne se décrète pas, elle se construit dans la durée, par une action déterminée, une présence de proximité et un dialogue constant avec les acteurs du territoire. Nous continuerons à prendre nos responsabilités, avec pragmatisme et détermination, pour préserver la tranquillité de nos quartiers et faire d'Eragny une ville où chacun se sent bien et en sécurité.

Mais notre ville, c'est aussi la convivialité, le partage et ces moments qui nous rassemblent. À l'approche des fêtes de fin d'année, Eragny se parera de ses plus belles lumières et proposera de nombreuses animations pour faire vivre la magie de Noël. Rendez-vous festifs, surprises et moments en famille viendront rythmer cette période si particulière. Autant d'occasions de se retrouver, de s'émerveiller et de créer de beaux souvenirs, notamment pour les plus petits.

Je vous souhaite ainsi à toutes et tous de passer de très belles fêtes de fin d'année, placées sous le signe de la joie, de la solidarité et du partage. J'ai également une pensée pour celles et ceux qui les passeront seuls. Avec les services de la ville, nous sommes à leurs côtés et les accompagnerons.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

SOMMAIRE

P. 4 REGARDS SUR

P. 6 FOCUS SUR

P. 7 À VOTRE ÉCOUTE

P. 8 LES ACTUS

P. 10 LES RDV

P. 11 LA RENCONTRE

P. 12 DOSSIER
Prévention et sécurité : agir, protéger, accompagner

P. 16 LA PROG

P. 18 Expression des GROUPES POLITIQUES

REGARDS SUR



6 SEPTEMBRE — Forum des associations



16 SEPTEMBRE —
Préludes de Cergy Soit



18 SEPTEMBRE — Cérémonie de remise des médailles du travail aux Éragniens



19 SEPTEMBRE — Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants



28 SEPTEMBRE —
Installation du conseil des séniors



2 OCTOBRE — Remise des prix du concours des balcons et jardins fleuris



3 OCTOBRE — Éragny Trail Tour



11 OCTOBRE —
Cérémonie d'hommage à Samuel Paty

14 OCTOBRE —
Forum santé des femmes





16 OCTOBRE —
Remise des Trophées des champions



UN NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LES SPORTIFS

Des vestiaires modernes, des espaces adaptés à la vie associative et des installations plus performantes sur le plan énergétique : le club de football bénéficie désormais d'un nouvel équipement conçu pour répondre aux besoins des joueurs, des joueuses, des arbitres et des dirigeants.
Le bâtiment comprend quatre vestiaires avec douches, deux vestiaires arbitres, ainsi que des sanitaires adaptés. Un vaste espace club-house, doté d'une cuisine, d'une réserve et d'un guichet pour le public, permettra également d'accueillir réunions et formations fédérales.
Pensé pour durer, le bâtiment bénéficie d'une isolation performante et d'une pompe à chaleur assurant le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Une seconde phase de travaux sera lancée prochainement pour réhabiliter les anciens vestiaires. Cet équipement moderne et fonctionnel témoigne de l'engagement de la Ville en faveur du sport et de la vie associative.

À VOTRE ÉCOUTE

1 Est-ce que d'autres aires de jeux pour les jeunes enfants sont prévues dans la ville ? Plus spécifiquement, dans le parc urbain Samuel Paty ? Myriam D.

Des nouvelles structures pour les enfants, aires de jeux ou autres sont-elles prévues pour les enfants ? Laura D.

Sans compter celles qui existent au sein de chacune de nos écoles, nous avons à l'heure actuelle six aires de jeux présentes sur Éragny et qui sont réparties dans les différents quartiers de la ville afin que toutes les familles puissent en bénéficier, même s'il est vrai que toutes ne s'adressent pas aux mêmes tranches d'âge.

Nous avons l'ambition de les renforcer et de les développer, mais cette démarche prendra nécessairement de nombreuses années puisque nous devons, en parallèle, entretenir toutes les aires existantes qui subissent des dégradations et l'usure du temps.

Ces dernières années, nous avons par exemple créé une nouvelle aire dans le parc du Colonel Beltrame et avons refait entièrement celle du parc Aimé-Césaire, au cœur des Dix Arpents. Nous avons le projet d'en créer une nouvelle dans le quartier du Bas-Noyer dont les travaux d'aménagement et de requalification touchent à leur fin, et il est tout à fait envisageable d'en prévoir également une nouvelle dans le parc Samuel-Paty, ou d'étoffer celle déjà existante, selon les marges de manœuvre dont nous disposerons.



2 Est-il envisageable d'avoir plus de places en crèche ? Soit plus de berceaux municipaux dans des crèches privées ou une nouvelle crèche municipale ? Avec les nouveaux arrivants qui se retrouvent contraints de trouver une crèche privée exorbitante. Angélique D.

Si nous cumulons les deux crèches municipales existantes (crèche collective et mini-crèche), nous disposons à ce jour de 80 berceaux, auxquels s'ajoutent les 5 places disponibles en halte-garderie. Ce chiffre ne prend pas en compte la souplesse qui peut s'effectuer dans la pratique puisque nous pouvons parfois, par exemple, accueillir deux enfants pour un seul berceau selon l'étalement des besoins de garde des deux familles sur la semaine.

Compte tenu des restrictions budgétaires que subissent les collectivités locales, il n'est pas envisageable actuellement de créer une nouvelle crèche, qui nécessiterait des coûts importants, à la fois dans la construction du bâtiment, mais également dans le fonctionnement au quotidien (frais de personnel, entretien du bâtiment, matériel, restauration, etc.).

Nous avons opté pour une solution moins coûteuse, mais qui représente tout de même un investissement de notre part : réserver des berceaux dans des crèches privées pour les proposer à des tarifs préférentiels aux familles. Nous l'avons fait en réservant par exemple 10 berceaux au sein de la crèche récemment ouverte dans le quartier du Bas-Noyer.

En parallèle, nous entretenons un lien privilégié avec les assistantes maternelles de la ville et relayons leurs disponibilités sur notre site internet afin que les habitants soient informés des places existantes. Nous essayons également de soutenir des projets de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) dès qu'ils se créent, car ils représentent une solution supplémentaire pour les familles.

Nous ne pourrons jamais proposer autant de berceaux qu'il y a de demandes sur la commune, mais nous nous efforçons de développer au maximum les solutions de garde, tout en accompagnant toutes les familles qui en présentent le besoin.

Vous avez des questions ?
Rendez-vous sur eragny.fr ou sur notre page Facebook pour les poser !

LES ACTUS'

UN PÈRE, UN HUMANISTE, UNE VIE AU SERVICE DES AUTRES



Décédé le 25 juillet 2026, Monsieur Nam Nguyen Quoc laisse l'héritage d'une vie guidée par la solidarité.
Né au Vietnam le 1er juillet 1942, il vient étudier la médecine en France, où il rencontre sa future épouse en 1967. Leur rêve de soigner les plus pauvres à Trà Vinh s'éteint avec la chute de Saïgon en 1975. Il s'engage alors pour aider les refugiés vietnamiens et défendre les droits humains en général.
Pharmacien du Village, membre du Lions Club d'Éragny, il s'investit dans de nombreuses actions caritatives, avec ses enfants et ses petits-enfants, qu'il sensibilise à la générosité. Attaché à transmettre aux jeunes générations, il vivait selon cette conviction de Pierre Reverdy : « Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour. »

ERA JEUX : UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR JOUER ET SE RENCONTRER !

Ouverte à toutes et à tous dès 14 ans, avec une autorisation parentale pour les mineurs, l'association souhaite faire découvrir la richesse des jeux de société, des grands classiques aux jeux modernes en organisant des après-midi jeux un dimanche par mois, à la Maison des Associations en salle Grillon. La première séance est gratuite, l'adhésion est ensuite de 10 € à l'année ou de 2 € par séance. Partenaire de la Ludothèque la Boîte à Jeux, l'association Era Jeux interviendra également de façon ponctuelle aux côtés des ludothécaires sur les évènements ludiques organisés par la Ville. Au-delà du jeu, l'association entend créer de véritables moments de rencontre et favoriser les échanges entre les générations.

Plus d'infos : assoerajeux@outlook.fr
Prochains rendez-vous : 8 novembre et 6 décembre

LA MAÎTRISE DE L'EAU : UNE NOUVELLE AMBITION POUR LE TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) s'apprête à confier à la Société publique locale « Les Eaux de la Confluence », la gestion de l'eau potable à partir du 1er janvier 2027. Une SPL est une société de droit privé détenue à 100 % par les collectivités publiques qui composent son conseil d'administration (dans ce cas, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et les 13 communes dont fait partie Éragny). Elle agit sous leur pilotage, sans objectif de profit et sans actionnaires privés à rémunérer. La continuité de service sera assurée et les usagers pourront échanger avec Cyo, l'opérateur en charge du service jusqu'à fin 2026, jusqu'à la mise en place opérationnelle des canaux de communication permettant de contacter le nouvel opérateur.

Pour en savoir plus, scannez ce QR code

VITE LU

L'AUBERGE DE LA VIGNE GOURMANDE pose ses valises à la place de « Aux Petits Oignons ». Dirigée par le chef Jean-Luc Brillet, spécialiste du gibier et des champignons, vous y retrouverez une cuisine fraîche et entièrement fait-maison. Infos sur lavignegourmande.fr

LE PAVILLON DE L'OISE, anciennement « Ô'chalet » ouvrira ses portes début novembre, et vous offrira une cuisine traditionnelle française, ainsi que raclette et fondue, le tout dans un cadre paisible au bord de l'Oise. Infos au 0626785124 ou sur lepavillondeloise.fr

VILLES ET VILLAGES FLEURIS : notre commune conserve sa 3e fleur, une belle reconnaissance qui récompense les efforts du service des espaces verts en faveur d'un cadre de vie fleuri et agréable.

POUR FINIR L'ANNÉE EN BEAUTÉ

DES MOMENTS DE FÊTE POUR SE RETROUVER

Temps fort incontournable du mois de décembre, le Marché de Noël de la ville se tiendra **le samedi 12 décembre à l'espace des Calandres.** Tout au long de la journée, petits et grands pourront déambuler parmi les stands à la recherche d'idées cadeaux originales, savourer des plats chauds et des spécialités d'ici et d'ailleurs, et profiter pleinement de l'ambiance des fêtes grâce aux chorales qui rythmeront la journée.
Et bien sûr, qui dit marché de Noël, dit père Noël ! Il vous attendra dans sa maison pour la traditionnelle photo souvenir avec laquelle chacun pourra repartir.
De nombreuses animations viendront également ponctuer cette journée festive : **stand de maquillage, découverte des décorations de Noël et immersion dans l'univers malicieux de la maison des lutins farceurs.** Les visiteurs pourront aussi tenter de remporter des paniers garnis offerts par les commerçants de la ville… à condition d'en deviner le poids !

Le même jour, **l'association Solidarité sans Couleur** donnera rendez-vous aux familles à la Maison de la Challe pour son événement « Père Noël secret », organisé dans l'après-midi. Les enfants pourront participer à des ateliers thématiques, profiter de différentes animations et repartir avec un petit cadeau remis par le père Noël en personne.

Le 13 décembre, l'association des Jardins d'Isara organise à la Maison Bernardin de Saint-Pierre des ateliers créatifs à partir d'éléments naturels pour réaliser de jolies créations de fête

La ludothèque La Boîte à jeux proposera à ses adhérents deux ateliers pendant les vacances : fabrication d'une boule à neige le 23 décembre à 14 h, à partir de 5 ans, puis création d'une carte de vœux le 30 décembre à 14 h, à partir de 8 ans. Les inscriptions sont à effectuer auprès de la ludothèque. Et si vous n'êtes pas encore adhérent, c'est peut-être l'occasion de rejoindre l'aventure !
Renseignements : 06 33 47 25 40 ou ludoacc@eragny.fr
Plus d'infos sur eragny.fr







« La fin d'année représente toujours un moment à part, une parenthèse enchantée où les lumières brillent un peu plus fort, où les sourires se multiplient et où le plaisir d'être ensemble prend tout son sens. À travers les animations proposées par la Ville – et avec en point d'orgue le marché de Noël - nous souhaitons faire vivre cette magie à tous les Éragniens, petits et grands, et offrir à chacun de beaux moments de partage, de joie et d'émerveillement. »

Tatiana Puskas,
Adjointe au maire déléguée aux Solidarités, au Handicap, à la Santé et à l'Animation de la ville

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES SENIORS



Les fêtes de fin d'année sont souvent synonymes de retrouvailles et de moments partagés. Mais pour certaines personnes, cette période peut aussi accentuer le sentiment d'isolement et de solitude.
C'est notamment pour cette raison que, chaque année au mois de décembre, la Ville invite les seniors de plus de 67 ans à se retrouver autour d'un grand repas festif.
Un car est mis à disposition pour faciliter les déplacements. Et pour celles et ceux qui ne peuvent malgré tout pas participer, les élus assurent une distribution de colis de fête, composés de produits festifs et de qualité.

SOLIDARITÉ ET ENGAGEMENT À L'HONNEUR AVEC LE TÉLÉTHON

Le vendredi 4 décembre à 19 h 30, le gymnase de la Butte accueillera un repas solidaire organisé au profit de l'AFM-Téléthon.
Avant de passer à table, les associations mobilisées proposeront plusieurs démonstrations et animations. La soirée se poursuivra ensuite sur la piste de danse, au rythme d'une animation assurée par un DJ.
Tout au long du week-end, de nombreuses autres initiatives seront organisées par les associations de la ville afin de collecter des fonds et de soutenir l'action de l'AFM-Téléthon.
Réservations : 01 30 37 55 30.

LES RENDEZ-VOUS



11 NOVEMBRE
CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

11 h

Départ du défilé à la mairie puis cérémonie au cimetière

DU 7 AU 11 NOV.
RENCONTRES D'AUTOMNE

Exposition Chemins et Rencontres

De 10 h à 18 h

Salle des Calandres

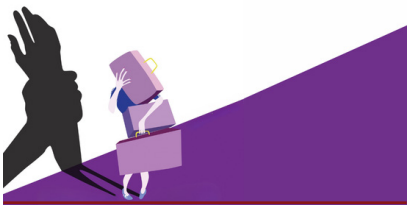
Gratuit, accessible à tous

DU 14 NOV. AU 6 DÉC.
CHASSE AUX TRÉSORS DES COMMERÇANTS

Organisée par l'association des commerçants

Jusqu'à 2000€ de bons cadeaux à remporter !





20 NOVEMBRE
JE ME PORTE BIEN !

Théâtre débat, sensibilisation aux violences intrafamiliales

19 h

Salle de la Cavée

Gratuit, accessible dès 16 ans

21 NOVEMBRE
LE LOUP, LA JEUNE FILLE ET LE CHASSEUR

Spectacle

17 h

Théâtre La Fabrik'

Réservation au 07 66 79 68 32 reservations.usineetcie@gmail.com



28 NOVEMBRE
FOIRE AUX JOUETS

De 9 h à 17 h

Salle des Calandres

4 DÉCEMBRE
SOIRÉE DU TÉLÉTHON

19 h 30

Repas dansant au Gymnase de la Butte sur réservation au 01 30 37 55 30

12 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL

De 10 h à 19 h

Espace des Calandres



16 & 19 DÉCEMBRE
HULDUFOLK, LE PETIT PEUPLE CACHÉ

Spectacle

15 h & 17 h

Théâtre La Fabrik'

Réservation au 07 66 79 68 32 ou reservations.usineetcie@gmail.com

9 JANVIER
FEU D'ARTIFICE

À 19 h

Stade de la Cavée

ÉTAT CIVIL

Ils se sont dit oui :

Octobre Jérémy Sourdain et Guida Preto



Les pompiers recrutent toute l'année ! Rdv sur www.pompiers95.fr/

CAPITAINE ROMAIN MARQUÉ,

« L'esprit d'équipe et le sens du devoir restent le cœur de notre métier »

Récemment nommé chef du centre de secours d'Éragny-sur-Oise, le Capitaine Romain Marqué revient sur son parcours et son engagement.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir sapeur-pompier ?

Étudiant et disposant de temps libre, je souhaitais intégrer une corporation réunissant toutes les valeurs qui m'étaient chères. J'ai donc poussé les portes du centre de secours de la ville où j'habitais, et n'ai depuis jamais quitté « les Rangers ».

Quel a été votre parcours avant de prendre la tête de la caserne d'Éragny ?

D'abord sapeur-pompier volontaire à Franconville à 18 ans, je suis devenu professionnel à Montmorency (5 ans), puis à Eaubonne afin d'intégrer un centre de secours principal ayant une activité plus importante (5 ans). Après 8 ans comme sous-officier à Éragny, je deviens lieutenant en 2020 (prévention à Osny), puis capitaine en 2024 (Direction départementale). Je reviens aujourd'hui diriger le centre de secours d'Éragny.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce métier, et à l'inverse, qu'est-ce qui est le plus difficile ?

Ce qui me motive au quotidien, c'est avant tout la force du collectif et la satisfaction d'avoir accompli notre mission au service de la population. À l'inverse, l'une des principales difficultés réside dans l'évolution du contexte social, avec un respect parfois moins marqué envers notre profession et la nécessité de faire face à des situations d'hostilité de plus en plus régulières sur le terrain.

Arrive-t-on à détacher son esprit de la caserne une fois la journée terminée ?

Bien que soumis au secret professionnel, partager l'émotion d'une intervention marquante avec ses proches reste humain. En cas d'événement marquant, la solidarité d'équipe et le soutien psychologique structuré du SDIS permettent également d'accompagner les agents.

Une intervention ou un souvenir vous a-t-il particulièrement marqué ?

Localement, l'incendie du parking souterrain de La Challe à Éragny en 2015 reste marquant de par la dimension de cette intervention et le contexte d'évolution en milieu particulièrement hostile. Au niveau national, les renforts feux de forêt de cet été (Fontainebleau, Var) ont été d'une grande intensité : la gratitude des habitants y redonne tout son sens à notre métier.

LE DOSSIER



@Franck Petiton



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : AGIR, PROTÉGER, ACCOMPAGNER

Pour prévenir la délinquance, protéger les plus vulnérables et renforcer la tranquillité publique, la Ville déploie des moyens et des dispositifs concrets sur l'ensemble du territoire.
Vidéoprotection, Voisins citoyens, renforcement des effectifs et des véhicules de police, accompagnement des familles et des victimes : autant d'actions qui traduisent une même volonté, celle d'agir en amont, de protéger efficacement et d'accompagner chacun face aux situations difficiles.

CHIFFRES :

21 agents de Police municipale (patrouille, opérateurs de vidéo protection, superviseur et ASVP)

44 caméras installées à travers la Ville

1 Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)

63 % de taux de réussite judiciaire en 2026, avec 70 extractions positives d'images remises aux enquêteurs pour élucider les délits

10 CDDF (Conseil pour les droits et devoirs des familles) en moyenne chaque année.

2 RAO (Rappel à l'ordre) en moyenne chaque année. Dispositif permettant au maire d'adresser une injonction verbale à l'auteur, mineur ou majeur, de faits ne constituant ni crime ni délit.

ASSURER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Essentielle à la qualité de vie des habitants, la tranquillité publique s'organise à travers plusieurs dispositifs dans notre Ville.

Une Police municipale de proximité

Souvent les premiers à arriver sur les lieux d'événements graves, les policiers municipaux sont armés à Éragny afin de garantir leur propre sécurité et celle des habitants. Une convention de partenariat avec la Police Nationale leur permet de mener des actions complémentaires avec les forces de l'ordre du territoire. Au-delà de ses missions de sécurité, la Police municipale privilégie une présence régulière sur le terrain et des échanges directs avec les habitants, notamment grâce aux patrouilles pédestres dans les différents quartiers. Les interventions dans les écoles, dans le cadre du permis piéton par exemple, permettent de sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques et d'ouvrir le dialogue sur des situations sensibles pouvant survenir dans l'espace public.

La vidéoprotection et la vidéoverbalisation

Les 44 caméras installées à travers la Ville contribuent à dissuader les actes de délinquance et à faciliter l'intervention des forces de l'ordre. Elles permettent aussi la collecte de preuve pouvant aider les procédures judiciaires à aboutir. La vidéoverbalisation permet, quant à elle, de constater certaines infractions au Code de la route. Ces dispositifs respectent des règles spécifiques en matière de protection de la vie privée. Les images enregistrées sont conservées pendant une durée maximum de 30 jours, puis automatiquement supprimées, sauf lorsqu'elles sont extraites dans le cadre d'une enquête à la demande d'agents assermentés et habilités par la Préfecture.



« Nous avons mis en place depuis de nombreuses années une politique locale globale qui couvre tout le territoire et qui prend en compte la sécurité au sens large : la répression, bien évidemment, mais également la prévention, en amont. La clef du succès réside dans le partenariat étroit noué avec tous les acteurs qui œuvrent localement : les forces de l'ordre, les bailleurs sociaux, la communauté éducative, les services sociaux et les associations spécialisées. Une dynamique qui fonctionne très bien à Éragny-sur-Oise et qui obtient des résultats. »



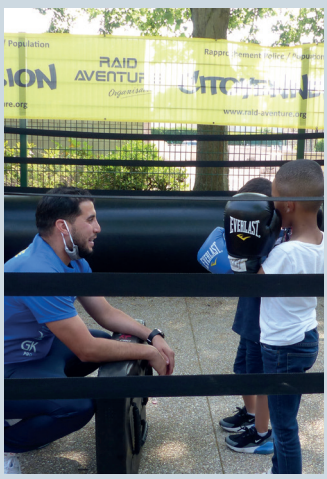
Freddie Pater
Conseiller municipal délégué aux Maisons de quartier, à la Politique de la Ville et à la Citoyenneté

PRÉVENIR

La Ville agit pour prévenir les situations à risque et lutter contre les comportements délinquants. Une démarche fondée sur la proximité, l'écoute et la mobilisation de tous les acteurs du territoire.

Le programme de réussite éducative (PRE)

C'est un dispositif créé et financé par l'État depuis 2005. Installé à la Maison de quartier de la Challe, le PRE est composé d'une équipe de trois professionnels : un coordinateur et deux référents de parcours travailleurs sociaux spécialisés. Il a également l'appui d'une psychologue. Il s'adresse à des enfants et des jeunes de 2 à 18 ans qui rencontrent des difficultés scolaires et sociales, familiales, culturelles (barrage de la langue par exemple), ou de santé physique ou mentale.
Son rôle est de tenter, avec le jeune et sa famille, de réduire les divers obstacles qui s'opposent à sa réussite et à son bien-être. Pour cela, il travaille en lien étroit avec de nombreux partenaires et il s'attache à construire avec eux des parcours d'accompagnement.
01 34 48 61 48/reussite.educative@eragny.fr



Raid Aventure

Chaque été, la Ville accueille un village citoyen, en présence de policiers en activité qui viennent à la rencontre des jeunes et de la population pour dialoguer, apprendre à mieux se connaître et présenter leur métier. Entre ateliers sportifs, activités de découverte et sensibilisation, chacun est invité à se mettre, le temps d'une journée dans la peau d'un policier.

ACCOMPAGNER

L'accompagnement des familles
Lancé en 2024, le Conseil des droits et devoirs des familles est un dispositif municipal préventif de soutien à la parentalité qui protège les mineurs de la dérive délinquante. Présidé par le maire et composé de représentants de l'État ou d'experts, le CDDF s'adresse :
• aux mineurs qui, par leur comportement, entraînent des troubles à l'ordre, à la tranquillité ou à la sécurité publiques ;
• aux mineurs qui rencontrent des difficultés scolaires, familiales et sociales ;
• aux parents rencontrant des difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale.
Il a pour mission d'informer et rappeler les droits et devoirs des enfants et des parents.

06 28 52 12 42/eguguen@eragny.fr

L'engagement contre les violences intrafamiliales
En ce mois de novembre, la ville d'Éragny a souhaité mettre en avant la lutte contre les violences intrafamiliales au sens large (femmes, enfants, ascendants…). Après un long travail avec son réseau de partenaires, la Ville organisera le vendredi 20 novembre une soirée théâtre débat autour des violences intrafamiliales. La pièce Je me porte bien !, écrite et mise en scène par Sonia Aya et interprétée par Caroline Misbach sera suivie d'un débat.



Vendredi 20 novembre — 19 h — Salle de la Cavée
Soirée gratuite et ouverte aux plus de 16 ans
Cocktail dînatoire offert par la ville et réalisé par les élèves du lycée Auguste Escoffier.

AGIR ENSEMBLE

Dans sa lutte contre la violence et la délinquance, la Ville a su s'entourer de partenaires de taille. Véritables acteurs du territoire en matière de sécurité, de prévention, mais aussi de sanction, les partenaires représentent un des leviers forts de l'action municipale en faveur de la tranquillité publique.

Le conseil local de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR)
Installée en avril 2023, cette instance a vu le jour après un diagnostic local de sécurité réalisé auprès des habitants et des acteurs de terrain. Le CLSPDR réunit des partenaires comme la Préfecture, la police municipale, la police nationale, les pompiers, les bailleurs sociaux, les associations et les établissements scolaires. Le CLSPDR est décliné en groupes de travail et en différentes instances comme les Groupes de Prévention et d'Information et les cellules de veille. Des thématiques prioritaires sont dégagées permettant de mettre en place des actions et des sensibilisations ciblées. Le CLSPDR se réunit chaque année lors d'une séance plénière, pour faire un bilan et valider la feuille de route des actions à mettre en place.

Les Voisins Citoyens : observer et signaler sans intervenir
Ce dispositif a été mis en place en partant du principe que la participation active des habitants peut jouer un rôle important dans le maintien de la tranquillité publique. Tout habitant éragnien de plus de 18 ans peut y adhérer et contribuer à l'animation de cette démarche solidaire. Attentifs à leur environnement, les participants peuvent signaler à la Police municipale des faits inhabituels ou préoccupants : tentatives de cambriolage, démarchages suspects… Tout au long de l'année, des temps de sensibilisation, des formations et des rencontres sont proposés. Ces échanges permettent d'assimiler les bons réflexes à adopter, de comprendre le rôle des différents intervenants et de contribuer à la prévention des risques.
Pour vous inscrire au dispositif, scannez le QR code





LA PROG'

Les actualités culturelles de votre ville



LE FESTIVAL JAZZ AU FIL DE L'OISE FAIT ESCALE À ÉRAGNY

Un rendez-vous musical singulier. Robinson Khoury vient nous présenter son spectacle Aria. Tromboniste, compositeur et explorateur sonore, l'artiste nous propose un univers où les frontières entre les époques et les traditions s'effacent pour laisser place au dialogue et à l'expérimentation.
Aria mêle le lyrisme des traditions vocales, de la renaissance aux musiques populaires arabes, en les faisant dialoguer avec les synthétiseurs modulaires. Le tout porté par un ensemble original mêlant voix, cordes, vents, percussions et électronique.
Plus qu'un simple concert, Aria se présente comme un manifeste musical qui suspend le temps pour offrir un espace d'expression libre et profondément sensible. Une proposition qui devrait séduire les amateurs de jazz comme les curieux désireux de découvrir une expérience musicale hors des sentiers battus.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE À 17 H
Maison de la Challe — Salle Victor Jara
Tarif plein 18 €/Tarif réduit : 15 €
Infos et réservations : 06 37 24 90 34

Une version spéciale pour les scolaires a également été créée pour proposer à nos jeunes un concert pédagogique. L'occasion pour eux de découvrir le jazz contemporain et les mécanismes de l'improvisation. Les enfants seront plongés en immersion interactive avec le tromboniste accompagné de son violoncelliste.

JAZZ AU FIL DE L'OISE

POINT CULTURE

LE JAFO, QU'EST CE QUE C'EST ?

Créé par l'association Auvers'Jazz en 1996, le festival Jazz au fil de l'Oise s'est imposé au fil des années comme un rendez-vous majeur de la scène jazz en Île-de-France. Chaque automne, il investit les salles de spectacle et les lieux culturels du Val-d'Oise pour faire découvrir la richesse et la diversité du jazz. Du swing aux sonorités contemporaines, le festival cherche à faire découvrir et diffuser le jazz auprès de publics divers, également dans des communes moins dotées d'équipements culturels. Pensé comme un événement itinérant, Jazz au fil de l'Oise fait ainsi circuler la musique au plus près des habitants et participe pleinement à la dynamique culturelle du territoire.

Découvrez le programme complet en scannant le QR code

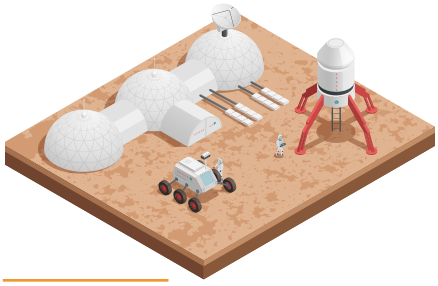
AGENDA

14 & 15 NOVEMBRE
ÇA TOURNE AUX DIX ARPENTS

ATELIER RÉALISATION D'UN COURT-MÉTRAGE

- Maison des Dix Arpents
- Gratuit — Ouvert à tous

Inscription au 01 30 37 32 96 ou sur libre.info@gmail.com



21 NOVEMBRE
CONSTRUIT TA BASE MARTIENNE

SPATIOLAB

- À 10 h et 13 h 30
- Bibliothèque Albert-Camus

28 NOVEMBRE
CONSTRUIRE UN ROBOT

ATELIER ROBOTIQUE

- 13 h 30
- FabLab

28 NOVEMBRE
PETIT-DÉJEUNER LECTURE

- 10 h 30
- Bibliothèque Albert-Camus



28 NOVEMBRE
LAURINNE

CONCERT

- 16 h
- Bibliothèque Albert-Camus



11 DÉCEMBRE
BALLE DE MATCH

SPECTACLE

- 20 h 30
- Théâtre La Fabrik'
- Tarif plein 12 €/tarif réduit : 6 €
 À partir de 12 ans
 Sur inscription sur eragny.fr ou au 01 34 48 35 55



DU 1ER AU 16 DÉC.
LES MONDES RÉVÉLÉS

EXPOSITION

- Bibliothèque Albert-Camus

5 DÉCEMBRE
PORTES OUVERTES À LA LUDOTHÈQUE

- 14 h
- Ludothèque La Boîte à Jeux
- Ouvert à tous

TRIBUNES Expression des groupes politiques

Tribunes de la majorité municipale

DÉFENDRE NOS MAIRIES, C'EST DÉFENDRE LA RÉPUBLIQUE !

Plus que jamais, les communes sont en première ligne. Premières interlocutrices des habitants, elles sont aussi les premières à répondre aux difficultés du quotidien. Pourtant, aujourd'hui, elles sont prises en étau : d'un côté, des décisions nationales qui fragilisent leurs moyens ; de l'autre, des actes de violence qui les prennent pour cible.

Depuis des années, les gouvernements successifs ne cessent de demander aux collectivités de contribuer toujours plus au redressement des comptes publics. Une exigence profondément injuste car, contrairement à l'État, une ville ne peut pas voter un budget en déséquilibre ! Et elle doit financer ses services, entretenir ses équipements, investir pour l'avenir et répondre aux attentes des habitants, tout en composant avec des ressources contraintes et des dépenses en hausse.

Dans le même temps, les mairies sont contraintes de pallier les insuffisances de l'État dans des domaines essentiels tels que la santé ou la sécurité, et doivent y développer des actions et mobiliser des moyens parce qu'elles refusent de laisser les habitants sans réponse.

Mais jusqu'où peut-on demander toujours plus aux communes tout en leur donnant toujours moins de moyens ? On ne peut pas exiger des maires qu'ils soient partout, tout le temps, tout en réduisant leurs marges de manœuvre. Affaiblir les collectivités, c'est affaiblir les services publics de proximité et pénaliser directement les habitants.

À cette pression financière s'ajoute une autre menace, plus brutale : celle de la violence contre les institutions locales. Les attaques auxquelles nous avons tous assisté le 17 octobre, et qui ont notamment visé des bâtiments publics, comme la mairie de Limoges ou l'office de tourisme de Lyon, illustrent cette volonté de s'en prendre aux lieux qui incarnent notre vie collective.

Lorsqu'une mairie est prise pour cible, ce ne sont pas seulement des murs ou des bureaux qui sont attaqués. Ce sont les agents du service public, les habitants qui ont besoin de ces services, les élus qui portent la voix des habitants et, à travers eux, les principes mêmes de notre République.

Face à ces deux formes de fragilisation, nous devons réaffirmer une conviction forte : les communes ne sont pas un problème à régler dans les comptes de l'État, elles sont une partie essentielle de la solution. Elles connaissent le terrain, identifient les besoins et agissent au plus près des réalités. Elles méritent des moyens à la hauteur de leurs responsabilités, une véritable liberté d'action et le respect de leurs missions.

À Éragny-sur-Oise, nous continuerons à défendre cette proximité, à investir pour notre ville et à agir au service de tous les Éragniens. Parce que défendre nos communes, c'est défendre les services publics et la démocratie locale, autrement dit celles et ceux qui font vivre la République au plus près des citoyens !

Tribunes des groupes minoritaires

BAS-NOYER : CONSTRUIRE UN QUARTIER, C'EST AUSSI PENSER À CEUX QUI VONT Y VIVRE

Le Bas-Noyer est le nouveau quartier d'Éragny. Des logements sont sortis de terre, les espaces publics sont en cours d'aménagement. Mais une question essentielle reste posée : où est le projet de vie ?

Pour notre groupe de gauche « **Vivre Ensemble à Éragny** », il n'est pas acceptable de penser un nouveau quartier uniquement à travers le nombre de logements, un quartier-dortoir isolé du reste de la ville. Dès sa conception, il faut prévoir les équipements qui permettront aux habitants de créer du lien et de faire vivre leur quartier. Certes, des cellules commerciales sont prévues, qui pourront apporter un peu d'animation, si elles trouvent preneur.

Nous demandons donc clairement la création **d'une maison de quartier ou d'un local commun pour les résidents du Bas-Noyer.**

Ce lieu devrait accueillir les associations, les initiatives citoyennes, les activités des jeunes et des familles, les réunions de résidents et les services de proximité. Il serait un espace ouvert, utile et accessible, construit avec les habitants.

La municipalité doit répondre concrètement : **quel équipement pour accompagner la naissance de ce nouveau quartier ? Quel espace ? Quel budget ? Quel calendrier ?**

Nous voulons que les nouveaux habitants soient considérés comme des citoyens à part entière, et pas seulement comme des occupants de logements. **Les habitants méritent un quartier apaisé, régulé en circulation et stationnement et non pas l'engorgement dangereux actuel, déversoir de l'A15 et de la 184.**

Vivre Ensemble à Éragny continuera à défendre une ville où l'urbanisme sert aussi le lien social, la proximité et la vie collective.

Le Bas-Noyer mérite un véritable cœur de quartier. Il faut le décider maintenant.

Les élus « Vivre ensemble à Éragny »
Mail : eragnyensemble@gmail.com *Facebook, Instagram, Tiktok : Éragny ensemble*

ÉRAGNY LE MAG n° 57
Nov./Décembre 2026
Ville d'Éragny-sur-Oise

- Directeur de la publication : *Thibault Humbert*
- Direction de la Communication : *com@eragny.fr/01 34 48 35 34*
- Conception : *Direction de la communication*
- Rédaction et mise en page : *Léa Vergnes, Charlotte Riguera, Lauriane Metayer, Eloïse Nicolas*
- Publicité : *LVC Communication 06 80 71 07 07*
- Crédits photo : *Photothèque municipale, Adobe Stock, Magnific*
- Impression : Interplans *Papier Nautilus Classic 100 % recyclé. Couverture 160 gr/ Intérieur 120 gr - 8200 ex*

VOS CLIENTS SONT ICI.
ET VOUS, OÙ ÊTES-VOUS ?

LE MAGAZINE MUNICIPAL, UN MÉDIA DE CONFIANCE POUR DÉVELOPPER VOTRE VISIBILITÉ LOCALEMENT.

Pour tout conseil ou réservation un seul numéro

06 80 71 07 07

LVC COMMUNICATION

Les fleurs du Domaine

CRÉATIONS FLORALES POUR TOUTES LES OCCASIONS

13 place du 8 mai 1945
95610 Éragny-sur-Oise

01 34 64 17 53

Lundi 9h - 12h et 14h- 18h
Du mardi au jeudi 9h - 13h et 14h- 19h
Vendredi 9h - 13h et 14h- 19h30
Samedi : 9h à 13h et 15h à 19h30
Dimanche 9h - 13h



Commandez vos fleurs sur www.fleuriste-du-domaine.com

URGENCE DÉCÈS 24H/24 - 7J/7

01 34 64 17 53

ÉRAGNY-SUR-OISE - ASNIÈRES-SUR-SEINE
CARRIÈRES-SOUS-POISSY - COLOMBES
CHANTELOUP-LES-VIGNES - POISSY
CONFLANS SAINTE HONORINE - OSNY
TRIEL SUR SEINE - VERNOUILLET

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Chambres funéraires

www.pompes-funebres-2rives.com

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE
Les 2 Rives



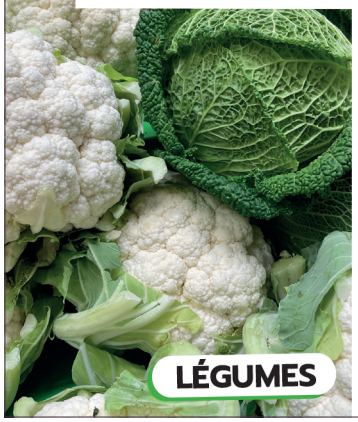






Univers Primeurs
Le spécialiste du frais
196 rue de l'Ambassadeur, Éragny

NOS ÉTALS AUX SAVEURS
ET COULEURS DE L'AUTOMNE !







C'EST NOUVEAU !
LE CLUB UP
VOTRE CARTE DE FIDÉLITÉ
Bon d'achats & offres privilèges !

R&B Thermic

- POMPES À CHALEUR
- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- VENTILATION

- INSTALLATION
- DÉPANNAGE
- MAINTENANCE

Promotion
jusqu'au 31/12/2026
votre PAC air/air
à partir de 2 200 € TTC



01 86 04 18 61
06 77 75 07 28 - 06 08 36 67 03

Vu au JT de 13h sur TF1

RGE Quali'Pac
RGE Quali'Bois
MANIPULATEUR DE FLUIDES FRIGORIGÈNES

Bureaux ANCIENNEMENT SOCIÉTÉ AFACLIM
1 rue Charles Bourseul - 78700 CONFLANS STE HONORINE
rbthermic78@gmail.com